

Vote sur les motions déposées en conclusion d'interpellations - séance plénière du 18 juin 2026

Une motion pure et simple est une motion qui vise uniquement à passer à l'ordre du jour. La motion pure et simple a la priorité de droit sur toutes les autres motions, à l'exception de la motion de confiance. L'adoption d'une motion pure et simple entraîne la caducité de toutes les autres motions (art.92bis du Règlement de la Chambre).

Si plusieurs motions de recommandation portent sur le même objet, celles déposées par des interpellateurs ont, lors du vote, la priorité de droit sur celles déposées par d'autres membres. L'ordre du vote est, pour chacune de ces deux catégories de motions, déterminé par l'ordre dans lequel celles-ci ont été déposées.

| N° vote | Interpellations | Ministre | Commission Séance plénière | Motions introduites | N° DOC | Vote sur la motion pure et pure et simple | | | |
|---------|--|--|--|--|--------|---|-----|-----|-------|
| | | | | | | Votes nominatifs | OUI | NON | ABST. |
| 1 | - de Caroline Désir (PS) sur "la réforme de la loi relative à l'IVG et le consensus scientifique" (n° 277) - de Sofie Merckx (PVDA-PTB) sur "la réforme de la loi sur l'IVG" (n° 278) - de Katja Gabriëls (Anders.) sur "les propos tenus par la ministre concernant l'interruption volontaire de grossesse" (n° 279) - de François De Smet (DéFI) sur "le délai légal d'IVG fixé à 14 semaines" (n° 280) - de Stefaan Van Hecke (Ecolo-Groen) sur "interruption volontaire de grossesse et consensus scientifique" (n° 281) - de Sarah Schlitz (Ecolo-Groen) sur "l'IVG et le consensus scientifique" (n° 282) | à la ministre de la Justice, chargée de la Mer du Nord | Séance plénière du 18 juin 2026 (soir) | <ul style="list-style-type: none"> • 1^{re} motion de recommandation par Caroline Désir (PS) • 2^{me} motion de recommandation par Sofie Merckx (PVDA-PTB) • 3^{me} motion de recommandation par Katja Gabriëls (Anders.) • 4^{me} motion de recommandation par François De Smet (DéFI) • 5^{me} motion de recommandation par Stefaan Van Hecke et Sarah Schlitz (Ecolo-Groen) • motion pure et simple par Nawal Farih (cd&v), Oskar Seuntjens (Vooruit), Axel Ronse (N -VA), Benoît Piedboeuf (MR) et Aurore Tourneur (Les Engagés) | / | p. 58 Détail: p. 65 | 74 | 53 | 2 |